



A SOCIAL WALL
Antée formation

CERTIFICATION

MAITRE D'APPRENTISSAGE / TUTEUR

● LA FORMATION

La fonction de maître d'apprentissage/tuteur est primordiale dans la réussite du parcours en alternance. Afin que les compétences requises pour l'exercice de cette fonction puissent être acquises, reconnues et valorisées au sein de l'entreprise, l'Etat a souhaité ainsi mettre en place une certification de référence.

● PRÉ-REQUIS

La formation s'adresse à toutes les personnes en charge de l'accompagnement d'au moins un alternant.

● DURÉE

Formation collective de 18 heures réparties en deux jours et demi.

● CONTENU

ACCUEILLIR ET FACILITER L'INTÉGRATION DE L'APPRENTI / ALTERNANT

- Préparer l'arrivée de l'apprenti/alternant dans l'entreprise.
- Accueillir l'apprenti / l'alternant à son arrivée dans l'entreprise.
- Faciliter l'intégration de l'apprenti/alternant durant la période d'essai.

ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DES APPRENTISSAGES ET L'AUTONOMIE PROFESSIONNELLE

- Suivre le parcours avec le centre de formation.
- Organiser le parcours au sein de l'entreprise.
- Accompagner l'apprenti/alternant dans son parcours d'apprentissage.

PARTICIPER À LA TRANSMISSION DES SAVOIR-FAIRE ET À L'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES

- S'appuyer sur des situations de travail pour développer l'apprentissage.
- Guider la réflexion de l'apprenti/alternant sur ses activités professionnelles et d'apprentissages.

FORMATEUR



Océprod
Laurent L'Hôte

DURÉE

18 heures de formation

FINANCEMENT

630 €
Finançable CPF ou OPCO

Lieu de formation :

42, rue de la Gitonnière 37300 Joué-Lès-Tours

MAITRE D'APPRENTISSAGE / TUTEUR

● Valider la certification

Pour valider le certificat de maitre d'apprentissage :

- Première production : «Dossier de présentation du candidat» à compléter en amont de la session d'examen (présentation des grandes lignes de son parcours professionnel).
- Deuxième production : préparation d'une présentation à l'oral permettant au candidat de démontrer ses capacités à exploiter une situation professionnelle issue de la pratique de son métier pour construire des situations d'apprentissage et d'évaluation, lors de l'accompagnement du parcours d'un apprenti/alternant. Le candidat aura à préparer l'analyse de deux situations professionnelles en amont de la session d'examen.
- Oral de 30 minutes sur l'une des 2 présentations préparées.

● Méthodes mobilisés

- Formation collective en présentielle.
- Alternance d'apports théoriques et de mises en pratique.

● Modalité d'accès

- Un accompagnement téléphonique ou physique vous est proposé afin de mener à bien le projet.